



# Assurance-vie

## Une clause bénéficiaire à options pour plus de souplesse ?

Lors de la rédaction de votre clause bénéficiaire, il convient de désigner le ou les personnes qui bénéficieront des capitaux à votre décès.

Alternative à la clause bénéficiaire standard, la clause bénéficiaire à options apporte une certaine flexibilité et permet de s'adapter aux besoins des bénéficiaires de premier et de second rang au jour de votre décès.

La clause bénéficiaire à options pourrait prévoir que le bénéficiaire de premier rang dispose de la faculté d'opter entre différentes quotités prédéterminées, et notamment :

100%

**L'intégralité des capitaux-décès**

**Une quotité déterminée des capitaux-décès**

x %

- par exemple, le bénéficiaire pourrait opter pour 90%, 70%, 55%, etc. des capitaux-décès ;
- le surplus bénéficiant alors à un bénéficiaire de second rang qu'il aurait lui-même désigné.

0%

**Une renonciation totale.**



### Points d'attention

La clause bénéficiaire ne doit pas permettre au bénéficiaire de premier rang d'avoir un quelconque pouvoir sur la désignation des bénéficiaires subséquents ou sur la quotité dont ils bénéficieront.

La rédaction d'une telle clause peut se révéler plus ou moins complexe et nécessite une vigilance particulière pour éviter sa caducité.



# Clients privés et entreprises familiales



**Jérôme Barré**

*Avocat associé*

*jbarre@yards-avocats.com*



**Laurent Gabaud**

*Avocat associé*

*lgabaud@yards-avocats.com*



**Nicolas Bourgeois**

*Avocat associé*

*nbourgeois@yards-avocats.com*



**Julia Novak**

*Avocat associé*

*jnovak@yards-avocats.com*



**Raphaël François**

*Avocat counsel*

*rfrancois@yards-avocats.com*



**Aurélie Sultan**

*Avocat counsel*

*asultan@yards-avocats.com*



**Hélène de Bollardière**

*Avocat collaborateur*

*hdebollardiere@yards-avocats.com*



**Aurore Meslin**

*Avocat collaborateur*

*ameslin@yards-avocats.com*



**Alice d'Anthouard**

*Avocat collaborateur*

*adanthouard@yards-avocats.com*



**Morgane Martin**

*Avocat collaborateur*

*mmartin@yards-avocats.com*